

Créer sa réussite : Faire plus



Objectifs de la formation

- Valider la pertinence d'un projet de création / reprise d'entreprise
- Construire son plan d'affaires
- Elaborer son plan d'actions

PROGRAMME EN 10 PHASES

- 1- Positionnement :** Rendez-vous individuel 1h30 : diagnostic et contractualisation
- 2- L'offre et le modèle économique :** Rendez-vous individuel 1h30 : structuration de l'offre, modèle économique Canvas
- 3- L'étude de marche :** Collectif 3h30 – introduction à l'étude de marché, l'étude macro-économique et l'étude micro-économique
- 4- Technique de communication et stratégies commerciales :** Collectif 3h30 – stratégie de communication et stratégie commerciale / Workshop 3h30 – comment améliorer sa posture de négociation ?
- 5- Bilan :** entretien individuel 1h30 – validation des hypothèses et interrogation sur poursuite du parcours
- 6- Faisabilité financière de l'entreprise :** Collectif 3h30 et workshop 3h30 : le plan de financement, le compte de résultat, le plan de trésorerie, le suivi des performances de l'entreprise
- 7- Point d'étape :** entretien individuel 1h – Difficultés rencontrées / Etat d'avancement / Interrogations
- 8- Le cadre juridique et validation du bgepro d'étape :** entretien individuel 1h30 – validation des parties renseignées dans BGE Pro et validation statut juridique
- 9- Retour vers l'emploi :** atelier collectif 3h30 – organiser sa reconversion, argumentaire projet
- 10- Bilan final :** entretien individuel 1h30 – valorisation des compétences acquises / Livrable et Plan d'actions / Orientation vers les partenaires

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en individuel et collectif en présentiel ou distanciel

Accès à la plateforme d'apprentissage et de ressources Mon Bureau Virtuel, ainsi que l'accès à BGE PRO pour la réalisation de son plan d'affaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Plan d'actions pour la poursuite du projet co-construit stagiaire et formateur

Plan de suivi à 6 et 12 mois

Suivi parcours à 1 mois et 3 mois



Public

Personnes relevant de l'insertion par l'activité économique (IAE)

Jeunes de moins de 30 ans

Allocataires du RSA

Séniors demandeur d'emploi longue durée

Habitants QPV et ZRR



Prérequis

Avoir un projet de création-reprise d'entreprise



Durée de la prestation

29,5h sur 16 semaines maximum



Dates et lieux de la prestation

Prise de rendez-vous sous 48h – contact@bge-aura.fr sous réserve de remplir les critères d'éligibilité

Entrées et sorties permanentes

Accueil sur les départements : Puy-de-Dôme, Allier, Drôme, Ardèche, Haute-Loire, Loire et Rhône



Intervenants

Nos conseillers-formateurs sont des intervenants reconnus dans l'accompagnement à la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.



Accessibilité

Référent handicap : Julie BENET
Julie.benet@bge-aura.fr

04 73 35 12 39

Bâtiments et services accessibles à tous

PARTICIPANTS DU 01/09/2022 AU 30/06/2025

❖ 97 % de parcours réalisés

❖ SUR 257 RÉPONDANTS :

33% ont créé leurs activités / 15% sont en emploi / 1% sont en formation



Tarif

Pris en charge pour le public énoncé ci-dessus



Financiers

Financé par



#1jeune1solution



Pour en savoir plus, contactez-nous ! BGE AURA

☎ 04 73 35 12 39

✉ contact@bge-aura.fr



Appui aux entrepreneurs